

SÉANCE DE CLÔTURE

Synthèse de la séance de clôture

Conférenciers: *Monsieur Edgard Leblanc Fils*

Président du Sénat de la République d'Haïti

Coprésident d'honneur de la Conférence

Monsieur José Sarney

Président de la République fédérative du Brésil (1985-1990)

Président du Sénat de la République fédérative du Brésil (1995-1996)

Sénateur de la République fédérative du Brésil

Coprésident d'honneur de la Conférence

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau

Président de l'Assemblée nationale du Québec

Président de la Conférence parlementaire des Amériques

(L'allocution de *madame Violeta Barrios de Chamorro*, président sortant de la République du Nicaragua et le message de *monsieur George E. Pataki*, gouverneur de l'État de New York et président du Council of State Governments, qui n'ont pu participer à la séance de clôture, sont présentés à la section «textes des allocutions».)

Maître de cérémonie:

Madame Michaëlle Jean

Journaliste-présentatrice au Réseau de l'Information, Radio-Canada

Secrétaire:

Monsieur Gaston Bernier

Assemblée nationale du Québec

Monsieur Edgard Leblanc Fils est président du Sénat de la République d'Haïti. Il a effectué ses études universitaires à l'Institut Supérieur des Cadres Politiques et Administratifs de Port-au-Prince. Il est détenteur d'un diplôme en génie civil et d'un autre en administration publique. Il a occupé diverses fonctions au sein de la Direction des Transports du ministère des Travaux Publics, Transports et Communications avant d'être élu, en 1995, sénateur de la République pour la région de Grand'Anse. Depuis 1995, il est le président du Sénat et de l'Assemblée Nationale de la République d'Haïti. Monsieur Leblanc est également, depuis 1996, le président de la Section haïtienne de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF).

Le président du Sénat haïtien et Coprésident d'honneur de la Conférence évoque les

changements qu'ont connus les Amériques depuis une vingtaine d'années, qui les placent aujourd'hui à la croisée des chemins, ainsi que les exigences, les obstacles et les conditions de réalisation de l'intégration des Amériques.

Au nombre des changements importants survenus au sein des Amériques au cours des deux dernières décennies, monsieur Leblanc mentionne: l'entrée du Canada au sein de l'Organisation des États américains (OEA); l'élargissement des champs d'intérêt de cette organisation, qui vont maintenant de l'observation des élections au renforcement des institutions démocratiques; l'apparition de la notion de développement intégré, plus représentative de la réalité politique et socio-économique des pays de l'hémisphère; la décision de ne pas accorder la reconnaissance à des gouvernements issus d'un coup d'État; l'inclusion d'un pays en développement dans un accord existant entre deux pays industrialisés; la formation du Mercosur qui insuffle un regain d'énergie aux processus d'intégration régionaux; et l'émergence de regroupements de petits pays au sein des Amériques.

Monsieur Leblanc soutient que l'on aurait, somme toute raison d'être optimiste face à une telle évolution. Toutefois, il rappelle que l'on devra faire face à des défis de grande ampleur. Les Amériques présentent des contrastes importants quant à la taille des différents États, au degré de développement de leurs économies et aux conditions de travail qui y prévalent. Comment parvenir à intégrer en un seul bloc ces économies qui présentent de si grandes disparités et comment répartir les bénéfices de cette intégration de façon à ce que tous puissent en profiter?

La mondialisation de l'économie fait naître des problèmes globaux auxquels il faudra apporter des solutions requérant un partage des responsabilités et une solidarité entre pays avancés et pays en développement. Les Amériques ont besoin d'un nouveau pacte qui rende plus équitable les flux économiques internationaux, qui permette un contrôle de la spéculation financière et qui démocratise les communications. À ce sujet, les Parlements sont appelés à jeter tout le poids de leur influence et de leur représentativité pour qu'un tel pacte soit sanctionné.

On devra s'assurer que tous les citoyens puissent participer à la gestion de la *Res publica*, faire en sorte qu'ils bénéficient de résultats concrets et rapides en termes d'amélioration de leurs conditions

de vie, oeuvrer à la transformation des moeurs politiques et défendre les droits fondamentaux de la personne (santé, éducation, etc.), et en arriver enfin à un dialogue franc et profond entre les États, quelles que soient leurs différences et leurs disparités, et à un ordre du jour politique commun. Bref, les pays du continent devront redoubler d'efforts pour vaincre toutes les difficultés qui se présenteront sur le chemin du développement, de la démocratisation et des droits de l'Homme.

Monsieur José Sarney est sénateur de la République fédérative du Brésil. Monsieur Sarney débute sa carrière politique en 1958, alors qu'il est élu à la Chambre des députés fédérale. En 1966, il devient gouverneur de l'État du Maranhão. Sénateur de 1971 à 1985, il a été président de la République, jusqu'en 1990. Il a représenté le Brésil lors de nombreux congrès internationaux, dont les Conférences de l'Union interparlementaire de Tokyo (1973), de Madrid (1974) et de Londres (1975). De plus, il a été vice-président de l'Union interparlementaire et président de l'Institut de recherche et conseil du Congrès (1971-1983). Élu au Sénat pour la période 1995-1999, monsieur Sarney a présidé cette institution en 1995 et en 1996. Avocat gradué de la Faculté de Droit du Maranhão, il est aussi professeur et journaliste de formation. Membre de l'Académie brésilienne des Lettres depuis 1981, monsieur Sarney a publié à titre d'écrivain et poète et a également reçu de nombreuses décorations.

Monsieur José Sarney, Coprésident d'honneur de la Conférence, soutient que l'intégration continentale doit être vue comme un moyen et non comme une fin en soi. Elle doit reposer sur une motivation plus profonde et plus importante que la simple compétitivité entre les marchés. L'intégration des Amériques doit inclure une intégration politique, culturelle, scientifique, technique, de même que la recherche d'une communauté des nations comme cela semble être en voie de se réaliser en Europe. Ce processus, qui doit être expliqué aux peuples par les Parlements, doit mener à une société plus juste, à une société au sein de laquelle les écarts seront réduits le plus possible, à une société libérée des épidémies, de la malnutrition, de la pauvreté et de la misère.

Sous la pression des développements technologiques, le monde se globalise. Il y a nécessité de signaler certains dangers qui en découlent. Par exemple, des entreprises industrielles ou

commerciales sont beaucoup plus puissantes que l'État et peuvent donc échapper à son contrôle. Il existe également une tendance à la cartellisation et à la domination du savoir qui peut conduire à l'émergence de nouvelles inégalités, ce qui doit être évité. Ainsi, les pays les plus avancés technologiquement devraient se garder de dominer les pays plus dépendants de ces technologies et donc plus susceptibles d'être asservis culturellement.

Dans ce contexte, les parlementaires et les Parlements doivent accompagner le processus d'intégration afin d'y incorporer leur vision des problèmes humains et des droits sociaux dont ils doivent assurer la défense dans le cadre de leurs fonctions et de leurs débats. Il importe que la Zone de libre-échange des Amériques soit l'instrument de construction des idéaux des Amériques. Le conférencier en appelle, au demeurant, à l'autosurveillance des représentants du peuple et à une conscience morale à nulle autre pareille. Faisant référence à la devise du Québec, «Je me souviens», monsieur Sarney exhorte les parlementaires à ne pas oublier ce qui constitue le fondement de leur travail, soit d'oeuvrer à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

Le Sénateur Sarney se réjouit enfin du succès de la Conférence, les participants ayant conclu à la nécessité de constituer un Comité de suivi chargé de poursuivre le dialogue et d'assurer la concrétisation de tout ce qui a été dit au cours de cette réunion.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau est président de l'Assemblée nationale du Québec et président de la Conférence parlementaire des Amériques. Il détient un baccalauréat en criminologie de l'Université de Montréal. De 1968 à 1976, il est journaliste d'enquête pour la presse écrite et électronique. Élu député du Parti Québécois dans Verchères en 1976, il est réélu en 1981 et en 1985, devient adjoint parlementaire du Premier ministre puis président de la Commission de l'éducation et de la main-d'oeuvre et président de la Commission de l'économie et du travail. Il démissionne comme député en 1989 pour oeuvrer en Afrique, sur le plan de l'aide internationale. De 1992 à 1994, il est président d'Oxfam-Québec, organisme de coopération internationale. Élu député de Borduas en septembre 1994, il devient, le 12 mars 1996, président de l'Assemblée nationale. Il est aussi vice-président de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), et fut président, en 1996, de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (ERC/CSG). Il a publié deux ouvrages, La filière canadienne (1975) et L'Option (1978-comme coauteur).

Le président de l'Assemblée nationale du Québec rappelle le caractère historique de la conférence, soulignant avec fierté les résultats atteints et notamment le texte de la Déclaration finale. Il souligne que ce sont les efforts de rapprochement et le sérieux des échanges qui ont permis l'obtention des résultats souhaités, en dépit de la multiplicité des points de vue ou des sensibilités différentes sur un certain nombre de questions.

C'est parce que les parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec croient à l'importance du dialogue qu'ils ont pris l'initiative d'organiser cette Conférence. Par ce dialogue, il ne s'agissait pas de rechercher l'unanimité à tout prix mais bien davantage de nous rapprocher.

Au cours de cette réunion, les parlementaires ont réussi à refléter les préoccupations et les espoirs des gens qu'ils représentent et ils ont également convenus de la nécessité de poursuivre le dialogue en créant un Comité de suivi de la Conférence. De plus, ils se réuniront de nouveau vers 1999.

La tenue de cette Conférence impose des devoirs aux parlementaires, dont un des plus importants consiste à informer les citoyens et à les faire participer à l'évolution en cours. De plus, les députés et sénateurs présents à Québec transmettront la Déclaration finale à leurs chefs d'État et de gouvernement, lesquels avaient exprimé le souhait, lors du Sommet des Amériques en 1994, de voir s'intensifier le dialogue interparlementaire. Maintenant que ce dialogue est engagé, ils devront en prendre acte dans le cadre de leurs rencontres futures et de leurs actions.

Le président Charbonneau affirme que l'Assemblée nationale du Québec soutiendra le dialogue interparlementaire interaméricain. Après avoir chaleureusement remercié tous les participants de l'enthousiasme avec lequel ils ont répondu à son invitation, il exprime le souhait que l'oeuvre collective qui vient de s'engager à Québec soit le prélude d'une relation fructueuse et durable entre les parlementaires des Amériques.